

LE GÉNOCIDE PENSÉ COMME PASSAGE À L'ACTE DE NATURE FANATIQUE : QUELLES RÉPERCUSSIONS PSYCHO-SOCIALES ?

Une étude de cas menée
à partir de la libre réalisation
de l'arbre généalogique
auprès d'un survivant
de la Shoah

Muriel KATZ-GILBERT*
Giuseppe LO PICCOLO**
Manon BOURGUIGNON***
Giacomo MARICONDA****

*Depuis Auschwitz, la mort signifie
avoir peur de quelque chose de pire que la mort*
Adorno

RÉSUMÉ En tant que crime généalogique (Legendre, 1990, 1999), le génocide constitue un événement symbolicide majeur (Guyotat, 1985, 1995, 2005a). C'est en ce qu'il vise à

* Maître d'enseignement et de recherche en psychologie clinique, Dr. Psych., Laboratoire de recherche en psychologie des dynamiques intra- et inter-subjectives (LARPSYDIS), Université de Lausanne, Suisse ; chercheuse associée au Centre de recherche français à Jérusalem (CRFJ) ; psychologue-psychothérapeute.

** Premier assistant en psychologie clinique, Dr. Psych, Laboratoire de recherche en psychologie des dynamiques intra- et inter-subjectives (LARPSYDIS), Université de Lausanne, Suisse ; psychologue-psychothérapeute.

*** Assistante-doctorante en psychologie clinique, Laboratoire de recherche en psychologie des dynamiques intra- et inter-subjectives (LARPSYDIS), Université de Lausanne, Suisse ; psychologue clinicienne.

**** A présenté un mémoire de master sous la forme d'une recherche élaboré dans le cadre de notre équipe ; psychologue clinicien.

éradiquer l'altérité-même des victimes qu'il peut être considéré comme étant de nature fanatique (Chouvier, 2017). L'extermination consiste par ailleurs en une **profonde mise à mal du contrat narcissique primaire, secondaire et originaire** (Aulagnier, 1975 ; Kaës, 2009) ce qui entraîne **une catastrophe de la filiation** (Waintrater, 2002) mais peut-être aussi de l'affiliation au groupe et d'identification à l'espèce humaine. Comment les victimes du crime généalogique auquel auront conduit les constructions idéologiques radicales prônées par les Nazis s'inscrivent-ils fantasmatiquement – ou non – dans leur lignée généalogique ? Nous formulons l'hypothèse que chez les survivants d'un tel crime de masse, la représentation fantasmatique de la généalogie présente des traces traumatiques relatives à la représentation de la capacité d'engendrer. L'originalité de nos travaux consiste à explorer cette hypothèse grâce à une médiation projective : la libre réalisation de l'arbre généalogique (Veuillet, 2003). Une étude de cas permet d'illustrer que les traces traumatiques concernent la fantasmatique originaire du sujet et qu'elles révèlent inconsciemment de certaines **impasses identificatoires en lien avec les processus de subjectivation en jeu dans le triple contrat narcissique en question.**

MOTS-CLÉS **genocide, crime généalogique, traumatisme, contrat narcissique fantasmes originaires, libre réalisation de l'arbre généalogique.**

VIEWING GENOCIDE AS AN ACTION
OF A FANATICAL NATURE: WHAT ARE
THE PSYCHO-SOCIAL IMPLICATIONS?
A CASE STUDY BASED ON THE FREE REALIZATION
OF THE GENEALOGICAL TREE OF A SHOAH
SURVIVOR

SUMMARY Considered as a genealogical crime (Legendre, 1990. 1999), genocide represents a major “symbolicidal” event (événement symbolicide) (Guyotat, 1985, 1995, 2005a). It is through its aim to eradicate the very otherness of its victims that it may be viewed as being of a fanatical nature (Chouvier, 2017). Indeed, extermination consists of a profound undermining of the primary, secondary and original

narcissistic contract (Aulagnier, 1975; Kaës, 2009) leading to a *catastrophe of filiation* (Waintrater, 2002), but perhaps also to an affiliation to a group and identification to the human race. How do the victims of the genealogical crime born of the radical ideological constructions supported by the Nazis integrate themselves phantasmatically – or not – in their genealogical lineage? We hypothesise that for survivors of such a mass crime, the phantasmatic representation of genealogy shows the signs of trauma relating to the representation of an ability to create. The original quality of our work is found in the exploration of this hypothesis using projective mediation: the free realization of the genealogical tree (Veuillet, 2003). A case study allows us to show that the signs of trauma concern the primary phantasy of the subject and that they subconsciously reveal certain identificational impasses relating to the process of subjectification at issue in the triple narcissistic contract in question.

KEYWORDS genocide, genealogical crime, trauma, narcissistic contract, primal phantasies, free realization of the genealogical tree

Introduction

Le peuple juif a fait l'objet d'un crime de masse sans précédent durant la Shoah. L'historien et psychanalyste Legendre (1999) nous permet de saisir l'ampleur de l'idéologie nazi sur la société actuelle car c'est justement le *principe de toute filiation* qui a été attaqué par l'appareil administratif et juridique allemand (1999, p. 346). Or, en tant que garant méta-social de ce principe (Legendre, 1985), l'Etat en sort ébranlé dans ses fondements mêmes, mis à l'épreuve suite à ce que le nazisme a fait non seulement à l'Allemagne mais aussi à l'institution étatique tout entière, comme le rappelle Ehrenfreund¹.

Envisagée sous cet angle, la « destruction des Juifs d'Europe »² signe dès lors la défaite des institutions étatiques dont la mission première consiste précisément à garantir le respect des interdits fondateurs sans lesquels la cohésion

1 Dans l'émission *Babylone*, en dialogue avec Annick Chuin, en 2013 sur Espace-2.

2 Selon le titre de l'enquête monumentale de l'historien Raoul Hilberg (1988).

3 Le fanatique exige par définition de passer à l'acte. "Sans le glaive, il ne pourrait rien. Sa volonté de puissance touche au point névralgique de l'articulation du politique et du religieux, tout comme le principe de la tolérance dont il fut la négation.", écrit Zawadzki (2011). Si le principe de tolérance s'énonce comme une limitation rationnelle de l'autorité politique dans le cadre d'une dissociation du politique et du religieux, le fanatisme est appréhendé comme une passion – enthousiasme ou folie – surgie du monde religieux, visant à soumettre la politique aux normes de ses idéaux hallucinés.

4 "On se souvient que celui-ci [Weber] avait nourri de formidables intuitions sur les nouveaux sauts dans la foi politique à partir du doute et sur l'éclosion des fanatismes modernes comme réponse à la béance de sens portée par le désenchantement du monde. Allant du vide vers le plein, les croyances fanatiques qu'il voyait germer étaient précisément d'un genre que Voltaire ne pouvait imaginer, ce qui lui permettait – heureuse époque – d'opposer la paisibilité de l'esprit philosophique à la fièvre rageuse d'un fanatisme obscurantiste" (Zawadzki, 2012, p. 159).

sociale est impossible (Kaës, 2012). Ainsi, la Shoah peut être pensée comme « un passage à l'acte institutionnel, dirigé contre la figure de l'Ancêtre à l'échelle de la civilisation du droit civil, c'est-à-dire un *geste d'Etat instituant le parricide* » (Legendre, 1999, p. 340).

Un passage à l'acte³ qui marque irréversiblement l'histoire de la civilisation occidentale et qu'on peut considérer, à la suite de Chouvier (2017) comme étant de nature fanatique en ce qu'il conduit à la destruction psychique et physique de l'autre et en ce qu'il vise à éradiquer l'altérité-même des victimes. Ce crime de masse s'enracine en effet dans des "constructions idéologiques radicales"⁴ (Chouvier, 2017), ce qui renvoie, du point de vue psychanalytique, aux instances idéales partagées⁵ – et plus précisément à leur perversion au sein des groupes qui fonctionnent sur le mode de l'emprise fanatique – d'une part. Une telle distorsion des valeurs, normes et principes fondamentaux qui forment le poumon des instances idéales pose, d'autre part, le problème du "destin de l'idéalisation" (Schmid-Kitsikis, 1998, p. 112).

L'extermination des Juifs d'Europe constitue en ce sens un *crime généalogique* (Legendre, 1999) qui consiste « à *tuer des fils en tant que fils*, les fils de ces fils, [...] les fils de l'un et l'autre sexe, indistinctement donc hommes, femmes, enfants, tous ceux qui font lignée (Legendre, 1999, p. 206). On peut dès lors prendre la mesure d'un tel crime de masse et se demander, à la suite de Legendre, comment comprendre en Occident cette volonté d'anéantir, une à une, et jusqu'à la dernière, *toutes* les lignées qui forment un peuple *parce qu'elles sont des lignées*.

Ce crime généalogique représente une attaque massive à la Loi du Père qui concrétise le principe de filiation. Aujourd'hui encore, ce crime de masse ébranle les remparts fragiles de la culture occidentale, dont il s'agit de rappeler la dimension "post-hitlérienne" (Legendre, 1990, p. 209).

Il y aurait sans doute tout un champ de travaux à conduire au sujet des possibles répercussions de la Shoah sur nos sociétés modernes, cet héritage tragique paradigmatique de la Modernité⁶ (Hirsch, 2015). Or, bien que Legendre ait ouvert des pistes de réflexion à ce sujet, c'est une autre question que nous avons souhaité explorer dans le cadre d'un ensemble de travaux portant sur les répercussions psycho-sociales des

crimes de masse⁷ au fil des générations. Nous nous interrogeons en effet sur la question complexe de **la mise à mal du processus de subjectivation des liens de filiation et d'affiliation au groupe et à l'espèce chez les victimes de crimes contre l'humanité comme chez leurs descendants.**

En tant que crime généalogique, le génocide constitue en effet un événement symbolicide majeur (Guyotat, 1985, 1995, 2005a) emblématique de ce que Waintrater (2002) appelle une *catastrophe de la filiation*. Reprenant à notre compte la thèse de Legendre, nous nous sommes ainsi demandés comment les sujets dont la famille a été menacée d'extermination s'inscrivent-ils – ou non – fantasmatiquement dans leur lignée généalogique ? Comment leurs descendants se pensent-ils eux-mêmes dans la succession des générations qui avant eux, ont directement subi les persécutions nazies ? Enfin, et plus largement, comment le crime généalogique auquel auront conduit les constructions idéologiques radicales prônée par les Nazis se répercute-t-il – ou non – dans la représentation fantasmatique qu'un survivant d'un génocide a de ses liens familiaux ?

La psychanalyse des groupes, des familles et des institutions (Kaës, 2015) nous permet d'éclairer nos questionnements. **L'extension de la notion de contrat narcissique d'Aulagnier par Kaës (2009) nous permet de saisir les répercussions à plusieurs niveaux d'un tel crime de masse.** Suivant ses découpses, la notion de crime généalogique formulée par Legendre nous est alors apparue comme renvoyant principalement à la notion de contrat narcissique primaire – celui qui scelle l'identification du sujet au groupe familial (Kaës, 2009). En effet, les liens de filiation sont attaqués et touchés en plein cœur. En outre, **ce crime de masse bouleverse également le contrat narcissique originaire⁸ à travers la déshumanisation qu'elle provoque.** En effet, ce contrat d'affiliation narcissique à l'espèce humaine "reçoit et exige les investissements au service de l'autoconservation à la fois de l'espèce et de l'individu". Nous souhaitons ainsi affirmer, à la suite de Kaës, **l'intérêt qu'il y a à penser les crimes de masse et leurs répercussions psycho-sociales à partir de cette notion.**

On entend ainsi souligner, **en écho à Racamier (1992), l'importance des processus d'identification qui permettent de reconnaître que le nouveau-né est fait de la "même pâte que soi".** Autrement dit que ce type de contrat narcissique scelle

5 D'où l'intérêt de la notion d'*Idéal-du-nous-partagé*, avancée par Kaës (2009) sur le plan groupal.

6 Legendre pointe quelques-unes des formes que prend aujourd'hui concrètement la *dé-symbolisation* inaugurée par la Shoah : le néo-totalitarisme de facture libérale qui véhicule l'idéologie de la non-limite et du libre jeu des pulsions, le scientisme qui promeut l'idée que "la vérité de la filiation serait biologique", l'idéalisation des sciences par les juristes, etc. (1999, p. 346). Une liste effrayante à laquelle il convient désormais d'ajouter le fanatisme islamiste.

7 Conduits à l'Université de Lausanne, nos travaux sont financés par la *Fondation pour la Mémoire de la Shoah*, par la *Fondation Chuard-Schmid*, par la *Fédération Suisse des Communautés Israélites*, par la *Faculté des Sciences Sociales et Politiques* que nous remercions pour leur précieux soutien.

8 C'est sans doute par la notion de contrat narcissique *originaire* que Kaës innove le plus dans l'extension qu'il propose de la notion telle qu'elle avait été énoncée par Aulagnier en 1975.

une identification à l'espèce qui permet de reconnaître l'humanité d'autrui, et partant, de se reconnaître dans son humanité.

Envisagé sous cet angle, la notion de contrat narcissique nous paraît décisive pour penser le sujet non seulement comme maillon d'une chaîne familiale (*contrat narcissique primaire*) ou comme maillon d'un groupe socio-culturel (*contrat narcissique secondaire*), mais également comme maillon d'une chaîne beaucoup plus vaste, à savoir l'espèce humaine par opposition à l'espèce animale (*contrat narcissique originare*) (Bourguignon & Katz, à paraître).

Or, si ce type de contrat est au service du narcissisme primaire et fondateur (Freud, 1914), cela permet de pointer que ce qui est visé par un crime de masse comme le génocide, ce sont précisément le lien d'affiliation et le pacte d'identification à l'espèce humaine, autrement dit l'humanité-même des sujets⁹. Qui dit crime de masse dit aussi effondrement des interdits fondateurs et destruction des fondements même de l'ordre symbolique brouillant du même coup les repères identificatoires qui sont au contraire au service de la différenciation des morts des vivants, des ascendants des descendants, des femmes et des hommes.

La figure d'Antigone : une matrice symbolique pour penser l'humanité de l'homme

Au fur et à mesure de l'avancement de notre recherche, la figure d'Antigone s'est imposée comme une des matrices symboliques décisive pour penser la question de l'affiliation à l'espèce humaine, en partant du contrat narcissique originare (Gilbert *et al.*, 2005). En effet, cette figure féminine née de l'union incestueuse d'Œdipe avec Jocaste, sa propre mère, n'a pas hésité, du moins dans la version que nous en livre Sophocle, à mourir pour avoir osé donner une sépulture à son frère Polynice, alors même que celui-ci avait été banni de la Cité et privé, à ce titre, des honneurs funéraires.

Interrogeant le sens du geste rituel d'Antigone, Lacan (1986) en propose entre autres pour sa part l'interprétation suivante : "Il ne s'agit pas d'en finir avec celui qui est un homme comme avec un chien. On ne peut en finir avec ses

9 On reconnaît ici la notion juridique de crime contre l'humanité qui transposée à la psychanalyse des ensembles humains se laisse entendre comme une mise à mal du contrat narcissique originare.

restes en oubliant que le registre de l'être de celui qui a pu être situé par un nom doit être préservé par l'acte des funérailles" (p. 325). Cela souligne encore une fois la primauté de l'appartenance à l'espèce humaine comme fondement de tout être humain, ce qui permet de différencier le sujet de l'espèce animale.

Ce que la figure d'Antigone exprime sans doute mieux que toute autre en ce sens, c'est que nous sommes probablement rarement aussi humains que lorsque nous rendons les honneurs funèbres à l'un de nos semblables, quels qu'aient été ses actes. Envisagée sous cet angle, la ritualité funéraire peut à notre sens être considérée comme une matrice symbolique originaire qui condense, concrétise et opérationnalise le triple contrat narcissique fondant l'humanité de l'homme.

Etre un homme ou une femme, c'est ainsi signifier, entre autres, que la mort de celui qui porte un nom reçu de ses ascendants ou du groupe auquel sa famille appartient se doit d'être inscrite dans le champ de la culture, par la main et la voix de ses semblables qui symbolisent ainsi la perte et le deuil associés à l'un des leurs. Honorant la dépouille funéraire d'autrui, les sujets sont du même coup renvoyés à la condition irrévocablement temporelle de l'existence humaine, autrement dit à la castration originaire. Honorant un mort, l'on rappelle que, face à la mort, les hommes et les femmes sont tous symboliquement frères et sœurs en humanité : enfants de l'Autre et du langage qui par définition les précède, enfant du désir et du manque, enfants des interdits fondateurs qui fondent la culture et qui constituent en ce sens des garants métapsychiques indispensables à la vie du lien.

Attendant à la vie de millions de sujets qui se sont envolés en fumée et qui furent laissés sans sépulture, les Nazis et leurs collaborateurs ont fondé leur action sur une idéologie fanatique dont la teneur déshumanisante met profondément à mal le contrat narcissique originaire qui fonde le lien social et l'organisation socio-politique.

Comment tisser un sentiment de continuité généalogique, de continuité socio-culturelle et enfin de continuité civilisationnelle lorsque l'on a survécu à un crime de masse ? Comment s'inscrire dans une continuité familiale, culturelle et humaine lorsque l'on appartient à un peuple dont d'innombrables membres ont été exterminés, rendant le travail

d'identification du visage et du nom de chacun laborieux, complexe et souvent impossible ? Enfin, comment, écrire son propre roman des origines lorsque la mémoire collective et la mémoire des ascendants est terrassée par la hantise du souvenir et que l'horreur vécue par les survivants musèle les processus de remémoration et de symbolisation ? Telles sont les principales questions directrices qui structurent aujourd'hui nos travaux.

Mais en quoi consiste au fond cette idéologie et quels en sont les principaux ressorts d'une part ? Et comment la psychanalyse permet-elle d'éclairer sa teneur, d'autre part ?

Pour une lecture psychanalytique des constructions idéologiques radicales fomentées par les Nazis

Dans un ouvrage intitulé *La quête de la race. Une anthropologie du nazisme* Conte et Essner (1995), respectivement ethnologue et historienne, cherchent à dégager l'édifice symbolique sur lequel reposent les "théories raciales" construites et avancées par les fanatiques nazis pour fonder la mise en œuvre de la politique antisémite qui conduira à organiser l'extermination des Juifs d'Europe¹⁰.

L'enquête approfondie que mènent ces deux auteurs sur l'anthropologie du nazisme permet de mettre en évidence la teneur des postulats, aussi fallacieux soient-ils, sur lesquels reposent ces principaux versants des constructions idéologiques radicales prônées par les Nazis à l'encontre des Juifs.

Le projet de l'antisémitisme nazi consiste à mettre en œuvre ce qu'ils appellent "la hache généalogique en taillant une frontière de principe entre le « sang juif » et le « sang allemand »" (p. 219). Dans un texte que les auteurs citent, il est question du choix par les nazis d'une *charpente* sur laquelle se baser pour élaborer le projet nazi, et cette charpente c'est précisément l'*arbre généalogique*, seul repère fiable pour évincer le mal désormais identifié génétiquement irréversible.

Ce que l'élite nazie craint par-dessus tout, c'est l'"éternité du sang juif" et "cette crainte renforce la croyance inverse en la matérialité d'une « essence aryenne », dont le tarissement signifierait [...] la disparition de l'humanité" (Conte et Essner,

10 Pour une présentation approfondie des thèses de Conte et Essner, cf. Katz-Gilbert (2014).

1995, p. 361). On sait à quelle tragédie civilisationnelle sans précédent de telles constructions idéologiques radicales – qui sous-tendent la sélection raciale compris comme passage à l'acte fanatique – auront conduit.

Or, même si les auteurs en faux contre l'idée que le nazisme est réductible à un délire collectivement porté par un groupe, même s'ils réussissent à notre sens fort bien à montrer le caractère des plus élaborés des constructions idéologiques à l'origine de la politique antisémite menée par le Troisième Reich, il n'en reste pas moins qu'une réception psychanalytique de leur ouvrage *princeps* ne laisse pas de doute sur "la facture paranoïaque" du discours d'Hitler, comme le relève Legendre (1999, p. 345, n. 1).

"Le Juif" est soi-disant porteur d'un bacille infectieux qui risque de contaminer le corps même du *Volk*. Il constitue en ce sens par définition un mauvais objet externe dont il faut impérativement et immédiatement empêcher la présence corruptrice. Cette désignation des Juifs comme l'ennemi à combattre est sans aucun doute surdéterminée du point de vue social et économique. Il n'en reste pas moins intéressant de se demander ce qui du point de vue psychique est en jeu au niveau collectif.

On peut ainsi se demander dans quelle mesure l'impureté prêtée au sang juif par les tenants du courant *völkisch* résulterait d'un renversement en son contraire. L'endogamie qui règle le mariage au sein du peuple juif est en effet conçue comme la clé du dessein aryen qui prêtent, ne l'oublions pas, une prépotence du sang juif sur le sang allemand. La "puissance contaminante" prêtée aux Juifs est enviée dans la mesure où elle s'impose.

Envisagé sous cet angle, l'antisémitisme consisterait premièrement à projeter sur les Juifs le désir – illusoire s'il en est – de pureté qui sous-tend l'idéologie aryenne, pour mieux le renverser ensuite, dans un deuxième temps, en son contraire : l'envie de pureté se renverse en haine de ce que l'autre possède ou dont il est porteur. Les Juifs sont infériorisés, ils sont source de dégénérescence, de métissage pour ne pas dire de bâtardise. Ils deviennent dès lors le mauvais objet à combattre : l'impureté et partant le mal est projetée vers l'extérieur et l'ennemi doit être mis hors d'état de nuire. On peut ici parler d'"endogamie spéculaire"¹¹.

11 Tourvieuille de Labrouhe (2014), *communication personnelle*. Nous remercions chaleureusement ce collègue pour ses subtils éclairages concernant nos travaux.

On voit ainsi se dessiner un lien très clair entre les thèses sur lesquelles reposent l'antisémitisme nazi et qui relèvent d'un registre persécutoire – et les mesures barbares endurées par le peuple juif, au prétexte justement que sa simple présence au sein du Troisième Reich menace de pervertir irrémédiablement la pureté du peuple aryen. L'ouvrage précité montre bien comment on passe de mesures préconisant l'exclusion à celles qui mèneront à l'extermination.

D'un point de vue psychanalytique, la lecture de Conte et Essner (1995) permet par ailleurs de repérer des fantasmes de transmission par l'hérédité, par contagion, par contamination d'un mal dont il s'agit d'éliminer la propagation sous toutes ses formes (Ciccone, 2012). Ces travaux vont nous permettre d'approfondir notre analyse clinique des possibles traces traumatiques que l'on peut repérer chez les victimes de ce passage à l'acte de nature fanatique que représente la Shoah : **comment celles-ci et leurs descendants se représentent-elles – ou non – fantasmatiquement leur liens de filiation et d'affiliation au groupe et à l'espèce humaine ?**

Explorer la fantasmagie originale après un crime de masse : quel dispositif de recherche clinique ?

L'originalité des travaux menés dans le cadre de notre équipe consiste à faire appel à des médiations projectives pour explorer les répercussions de la violence de masse¹². Pour ce qui concerne notre étude sur le génocide, elle est conduite à partir d'entretiens qui ont pour spécificité de s'appuyer non seulement sur un entretien biographique complété par des questions portant sur les **marqueurs identitaires**, mais aussi sur la *libre réalisation de l'arbre généalogique* (Veuillet, 2003a). On demande au sujet de représenter sa famille sous la forme d'un arbre généalogique¹³ sur une feuille blanche de format A3 et de commenter ensuite sa production-création graphique en dialogue avec le clinicien, dans l'après-coup de son tracé.

Ce dispositif permet de médiatiser la relation entre le sujet et le clinicien et d'explorer **les représentations fantasmagiques des liens familiaux, tout en respectant les aménagements défensifs du sujet** qui réalise son arbre et qui le commente ensuite

12 Cf. Girard Bourguignon et Duret (2014) ; Katz-Gilbert, 2014a, 2014b, 2015, 2017 ; Katz-Gilbert, Bourguignon et Lo Piccolo, 2016 ; Katz-Gilbert, Darwiche et Veuillet Combier, 2015 ; Combier-Veuillet et Katz-Gilbert, 2017.

13 "Pourriez-vous réaliser votre arbre généalogique afin que je me représente mieux votre famille et ensuite nous en discuterons ?"

dans l'échange avec le chercheur clinicien (Lemaire Arnaud, 1980, 1985, 1995 ; Savin, 1998 ; Katz-Gilbert, Darwiche et Combier-Veuillet, 2015).

Dans la mesure où il “mobilise le fonctionnement archaïque du sujet” et où il peut permettre de “symboliser ce qui ne peut pas l'être par le langage” (Savin, 1998, p. 224), le choix de cette médiation projective nous a paru convenir tout particulièrement aux questions de recherche ouverte par nos travaux. En effet, par la liberté laissée au sujet d'une part, et par la complexité des processus psychiques qu'elle mobilise, la libre réalisation de l'arbre généalogique permet d'explorer les possibles traces traumatiques que présentent les productions de sujets qui ont fait l'objet d'une menace génocidaire ainsi que celles de leurs descendants.

Il nous semble par ailleurs de plus en plus intéressant d'articuler l'exploration des éléments concernant la fantasmatique originaire du sujet – cette “scène de la transmission par excellence” selon les précieux termes de Kaës (2000) – avec la manière qu'ont les sujets de représenter et d'évoquer, ou au contraire d'omettre et de passer sous silence, les membres de la famille assassinés au cours de la Shoah.

L'étude de cas (Ciccone, 1998 ; Pedinielli, 2011) que nous exposerons ici brièvement devrait permettre d'illustrer notre propos.

L'enfer des camps au rendez-vous de la subjectivation des liens de filiation : une étude de cas

Dans le cadre d'un projet de recherche¹⁴ intitulé, *S'inscrire dans sa généalogie et dans son histoire après un crime de masse. Approches inter-disciplinaires*, nous avons rencontré à deux reprises une trentaine de survivants de la Shoah et leurs descendants grâce au réseau communautaire des communautés juives de Suisse.

C'est dans ce cadre que nous avons rencontré Daniel Abramovic¹⁵, né en Yougoslavie quelques années avant la Shoah. Suite à une première rencontre centrée sur l'histoire familiale et personnelle du sujet, nous lui avons proposé de réaliser librement son arbre généalogique dans le cadre d'une

14 Ce projet de recherche est conduit par Muriel Katz-Gilbert, dans le cadre du LARPSYDIS à l'Université de Lausanne.

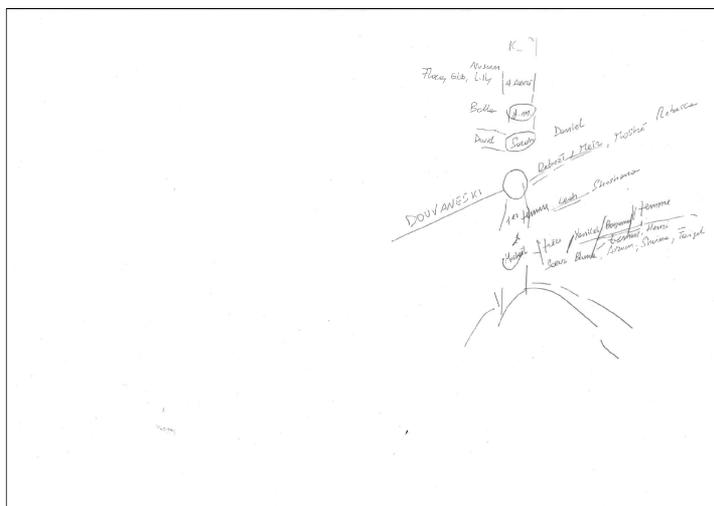
15 Les noms, prénoms ainsi qu'un certain nombre d'éléments ont été modifiés pour garantir la confidentialité de la rencontre.

deuxième et dernier entretien de recherche. Nous commencerons par exposer le processus graphique de libre réalisation de l'arbre généalogique du sujet pour ensuite en venir aux traces traumatiques touchant autant ses liens de filiation que ses liens d'appartenance à l'espèce humaine.

L'approbation première que suscite l'énoncé de la consigne est suivie d'interrogations de la part du sujet : il paraît emprunté ne sachant pas trop comment s'y prendre. Il exprime sa surprise face à cette demande qui sollicite d'emblée l'engagement de l'associativité sensorimotrice (Brun *et al.*, 2016) du sujet : *que je fasse un arbre moi, un dessin ?* Il ne sait par ailleurs pas *par où commencer* – côté père ? côté mère ? et craint de ne pas *se souvenir de tout...* Finalement, il s'exclame : *vous me faites faire des choses hein !* avant de commencer à tracer son arbre. La surprise qu'expriment certains sujets à l'énoncé de la consigne semble ici singulièrement colorée par un mélange de ressentiment, de condescendance et d'excitation qu'il s'agit de contenir pour favoriser l'engagement du processus de symbolisation.

Son premier geste graphique consiste alors à tracer les racines d'un arbre dans le tronc duquel il inscrit le prénom de son grand-père paternel, *Michaël* dont il prononce également le patronyme *Abramovic* qui est aussi le sien. Il inscrit ensuite

Figure 1 : Arbre librement réalisé du sujet



le terme *frère* à droite de cet ancêtre, sans toutefois figurer de lien graphique. Après un silence, il complète ensuite en indiquant le prénom de ce grand-oncle, *Yankel*. Il revient au prénom *Michaël* en-dessous duquel il trace un demi-cercle, comme un point de repère sur lequel appuyer le travail du souvenir engagé pour accomplir la tâche.

Il poursuit ensuite son tracé vers la droite en indiquant *Benjamin*, le prénom du fils de Michaël. Il dit ensuite, emprunté : *et puis...et puis... et puis... Michaël... il y avait encore une femme !* Il s'agit de l'épouse de son grand-père Michaël dont il ne se souvient pas du prénom. Il inscrit alors le terme *femme* pour indiquer l'épouse de Michaël, avant de poursuivre en indiquant symétriquement en-dessous de *frère* le terme *sœur*. Sentant alors l'inconfort du sujet confronté au vacillement de sa mémoire, la clinicienne confirme qu'elle a bien saisi la place des uns et des autres en disant : *la sœur de votre grand-père Michaël, oui...*

La mémoire se fait alors plus généreuse : il écrit ensuite presque d'un jet les prénoms des descendants de cette *grandetante paternelle*, soulignant que là il se souvient : *Bluma, Avrum, Shaina* et *Faïgel*, prononce-t-il au fur et à mesure de son tracé, dans un mouvement de vie de la mémoire qui tranche avec les écueils rencontrés auparavant. Il récapitule à haute voix l'ensemble des prénoms qu'il a d'ores et déjà inscrits sur sa production-crédation et s'exclame : *est-ce que vous allez vous en sortir ?*

Est-ce que vous allez vous en sortir ? Par cette question adressée à la chercheuse clinicienne, on devine un nécessaire mouvement de projection au-dehors d'un malaise pour déposer dans le cadre la confusion et l'inconfort narcissique suscité par la consigne. L'angoisse associée non seulement à la tâche en cours, mais aussi plus largement à l'histoire du sujet et des siens est ainsi déléguée à la chercheuse clinicienne qui, comme lui, risque de se perdre dans les méandres de la mémoire. Naviguer dans la mémoire brouillée du passé n'est de loin pas aisé, même si l'horizon des souvenirs semble s'éclaircir au fur et à mesure qu'on avance en direction des liens avunculaires.

A cette question *est-ce que vous allez vous en sortir ?* qui fait sans doute écho à l'angoisse de ne pas s'en sortir¹⁶, qui la chercheuse clinicienne répondra sans détour qu'elle a saisi la

16 On peut se demander dans quelle mesure cette angoisse renvoie non seulement au présent de la tâche complexe sollicitée par la chercheuse, — mais aussi si elle fait écho, en filigrane, au passé familial tragique dont il est précisément question (*est-ce que je/nous allons nous en sortir de ce passé/ de cet enfer concentrationnaire ?*).

teneur des liens de filiation dont il est question sans se laisser absorber par le brouillard qui pèse sur la remémoration des origines.

Mais pour guider cette traversée escarpée, un amer semble à la fois indispensable et précieux pour étayer le travail du souvenir : la figure du grand-père *Michaël* à laquelle le sujet revient en effet plusieurs fois, tel un point de repère identificateur nécessaire à l'ancrage mémoriel du sujet. Les origines paternelles deviennent progressivement évocables, laissant également entrevoir comment se tissent les liens familiaux, les liens de filiation entre père et fils, qui supposent également la présence originelle d'une *femme* et à travers elle, de la rencontre sexuée qui signe l'origine de la transmission. Pourtant comme on le verra par la suite, d'autres écueils émailleront le chemin sinueux et brumeux qui conduira ultérieurement à la possible évocation de la scène primitive.

Le sujet poursuit alors l'inscription des deux fils de *Bluma*, descendant de la grande tante paternelle, au bout d'une ligne verticale ascendante : *Zusman* et *Henri* suivis de *I^{er} femme*, *Leah*, *Shoshana*. Il enchaîne ensuite en traçant un cercle et deux lignes au-dessus de *Michaël* et de *I^{er} femme*, cercle qu'on devine rattaché à un tronc dont le tracé s'avère par ailleurs discontinu. À côté du cercle en question qui restera vide, il inscrit le prénom de son père *Robert* qu'il prononce à haute voix. Il écrit ensuite le prénom de ses oncles paternels, *Meïr*, *Moshé* et de sa tante paternelle, *Rebecca*.

Robert, *Meïr*, *Moshé*, *Rebecca*, répète-t-il, avant de souligner le prénom de son père en disant, *Robert c'était mon père*. Il récapitule alors les prénoms de ses oncles et de sa tante ainsi que les liens unissant ces différentes personnes. Arrivé à ce point de sa généalogie, il dira à propos de son père *Robert* : *alors ça c'est donc le fils de mon grand-père... ensuite... c'est un peu ça la famille de mon père... d'accord ?*. La chercheuse clinicienne acquiesce et soudain il ajoute : *et voilà on s'arrête là ?*

Cet arrêt inattendu suscite un sentiment de surprise et de malaise au niveau contre-transférentiel. *L'ombilic de l'arbre* – ce cercle vide – associé à la figure du père **signerait-il une rupture dans le processus de symbolisation médiatisée par la tâche en écho à une rupture dans la représentation de la transmission entre les générations** (Decherf, 2007) ? L'oubli

borderait-il l'impossible évocation de la rencontre sexuée entre les parents ? Le sujet semble pour le moins emprunté de poursuivre l'inscription du lien qui l'aura vu naître, puisque c'est au terme de la figuration de sa lignée paternelle qu'il s'arrête. Le cercle au milieu de l'arbre reste vide, laissant le sujet sans port d'attache, **suspendant du même coup la continuité du processus de symbolisation...**

Monsieur Abramovic serait-il au bord d'un vide interne, dans un arrêt de la pensée qui, dépassé, le confronterait à la bigénésie (Racamier, 1992), à la réalité psychique associée à la rencontre sexuée et donc à la **triangulation œdipienne qui veut que un vient de deux (Ansermet, 1999) ?** Une confrontation tiércésiante qui est peut-être également barrée par le fait que nous sommes là pour évoquer son histoire, sa naissance, puis l'adolescence qui fut la sienne : un temps de la vie qui, pour lui, aura été la cible d'une violence génocidaire sans précédent dans l'Histoire qui, si elle avait abouti, aurait signifié l'extinction de sa lignée paternelle par extermination¹⁷.

Après un bref silence, la clinicienne est amenée à tendre un fil d'Ariane, sous la forme d'une relance¹⁸ adressée au sujet qui tel Thésée, semble avec prises avec le labyrinthe de sa psyché : *alors ça c'est du côté de votre père...est – ce qu'il y a encore... ?* La question est à peine esquissée que le sujet l'interrompt quittant du coup les rivages ensilencés de la perplexité. *Oui du côté de ma mère...alors ma mère euh ma mère...* La relance de la clinicienne semble favoriser l'élaboration symbolique de sa lignée maternelle entraînant un processus de « double contenance » dans l'objet médiateur d'une part, et dans la chercheuse clinicienne de l'autre (Lo Piccolo, 2015). Un processus qui soutient l'investissement de la tâche de remémoration à laquelle se prête le sujet. Les mouvements transférentiels garantis par ce processus permettent ainsi de poursuivre la mise en représentation de sa double filiation.

Il trace alors un autre cercle¹⁹ – au-dessus de celui resté vide – et dans lequel il inscrit *Sarah*, le prénom de sa mère, avant de dire : *Sarah...elle a eu un seul fils, moi !* dit-il fièrement dans un important mouvement narcissique qu'on peut comprendre comme un désir œdipien de souligner le caractère exclusif de cette relation, ce qui pourrait implicitement signifier “j'existe, nous existons, seulement ensemble”, tout en soulignant leur destin commun de survivants²⁰ (Mariconda,

17 Sans compter la *parentification forcée* dont il aura fait l'objet durant leur déportation, lui qui était alors adolescent (Mariconda, 2016).

18 Une telle relance est généralement prévue par le protocole au terme de la phase où le sujet semble avoir terminé de tracer son arbre généalogique, c'est-à-dire avant d'entamer la phase de discussion.

19 Pour Savin (1998), l'encerclement de certains membres de la famille représente une manière de signifier l'importance de [certaines] figures familiales” (p. 139) en pointant leur importance du point de vue identificatoire.

20 Ce destin commun contraste avec la volonté d'éradiquer le peuple juif de la surface de la terre qui suscite par ailleurs sans doute une profonde angoisse d'effacement (Cuyenet, 2015).

2016). On notera d'ailleurs l'absence totale de lien qui, sur la production/création graphique, permettrait de figurer le lien de filiation existant entre le sujet et ses parents. Certes, il trace son propre prénom *Daniel* à la hauteur de sa mère²¹, mais tout en figurant bien la distance entre elle et lui – et plus encore avec *Robert*, son père – par des espaces laissés en blancs.

Le rythme du tracé et du discours du sujet s'accélèrent soudain : *et puis du côté de ma mère il y a eu son père... il s'appelait Dovid*. Sur le papier, la proximité est telle entre *Sarah*, la mère du sujet et *Dovid*, le grand-père maternel, qu'on pourrait croire qu'ils sont unis par un lien d'alliance... à moins que cette singularité graphique n'évoque également la destinée commune d'une mère et d'un grand-père dont le sujet avait rappelé d'emblée la dimension tragique ? Une proximité qui contraste par ailleurs avec la distance qui, graphiquement sépare *Sarah* et *Robert*, les parents du sujet dont aucun trait n'indique le lien d'alliance et qui resteront dès lors désunis sur l'arbre généalogique.

Après l'évocation de quelques détails concernant les ressemblances socio-économiques entre ses deux grands-pères, il raconte alors que lui, *Daniel*, était au camp de concentration avec *Dovid* avant de préciser que sa mère et lui ont *perdu tout de suite* cet arrière-grand-père après leur déportation. Or, il s'agit en fait d'un lapsus, puisque c'est bien son grand-père maternel, *Dovid*, qui est mort à leur arrivée au camp, lapsus qui sera d'ailleurs éclairé dans une phase ultérieure²².

Il rappelle alors qu'il était fils unique avant de dire *donc de ce côté il y a rien à voir il y avait ma mère...ma grand-mère bien sûr Bella...* Il trace alors à nouveau un cercle en-dessus de *Sarah je mets ce g.m.* précise-t-il encore avant de poursuivre : *Bella...voilà ma mère...a eu...* et il répète *4 sœurs...* *4 sœurs* tout en inscrivant ses liens avunculaires : *Flora, Elsa, Lilly, Nussen...* Et le sujet de demander : *vous vous en sortez de cela ?*, une question posée pour la deuxième fois et que nous interprétons comme un besoin d'étayage en lien avec la confusion interne et l'angoisse à laquelle l'aura confronté la tâche.

Arrivés au terme de cette première phase de réalisation graphique de l'arbre généalogique, c'est la confusion qui prédomine du point de vue contre-transférentiel sans doute en écho à ce que le sujet exprime de manière projective de son

21 Cette façon singulière de s'auto-représenter sur l'arbre fait penser à un fantasme d'auto-engendrement (Racamier, 1992; caractéristique de ce que Guyotat (2005) appelle la filiation narcissique (Mariconda, 2016).

22 Il est intéressant de noter la représentation singulière de trois générations successives dans la lignée maternelle *Daniel- Sarah- Dovid* (sujet, mère, grand-père maternel) : l'horizontalité graphique favorise ici la confusion en écrasant les liens de filiation descendante (Mariconda, 2016). On repère par ailleurs un clivage vertical : la figuration de la lignée paternelle et maternelle sont séparées : elles figurent l'une en dessus-de l'autre, effaçant du même coup l'horizontalité des liens d'alliance qui sont à l'origine de la vie du sujet (Mariconda, 2016). Le sujet exprimerait-il ainsi un besoin inconscient de protection narcissique mis en évidence par un important clivage entre ses imagos parentales (Veuillet-Combié, 2011).

expérience interne par ses interpellations. Contemplant cet arbre pour entrer dans la deuxième phase du dispositif – la discussion – la chercheuse clinicienne peine à rassembler ses idées pour initier un dialogue. La fonction de contenance semble mise à l'épreuve, brouillant la mémoire, ce qu'on peut comprendre comme un effet de dépôt de la confusion interne du sujet dans le cadre de la rencontre. Par où commencer ? Par qui commencer ? Qui est qui dans cet arbre asymétrique au tronc discontinu et aux branches hyper-chargées d'un côté à partir de la base ? Qui engendre qui ? Comment se retrouver dans la ligne du temps ?

Le caractère concret du tracé de l'arbre interroge : doit-on y voir le signe d'un accrochage à la réalité en lien avec la fragilité d'une psyché profondément marquée par l'expérience de l'extrême d'une part, et par le vieillissement, d'autre part ? Sans compter que l'ensemble nous évoque davantage une cage thoracique avec un bassin, voire un squelette, plus qu'un arbre. L'arbre de vie cacherait-il en filigrane la forêt des corps exterminés enracinés pour ne pas dire enkystés, tel des spectres dans la mémoire traumatique du sujet ? Le corps familial serait-il hanté par les morts laissés sans sépulture dans les camps ? Enfin le corps propre très investi par le sujet est-il hanté par les traces de la déshumanisation voulue par les Nazis ?

L'orientation bas-haut et racines/tronc est en outre inhabituelle dans notre corpus²³. L'horizontalisation des liens dans les branches très chargées brouille par ailleurs les repères. Mais c'est surtout la clé de lecture du temps qui semble s'évanouir lorsque la chercheuse clinicienne tente de se repérer dans le tracé. Qui engendre qui ? Quel est le type de liens qui unit les différents membres de la famille représentés sur l'arbre ? Qui descend de qui, qui est marié avec qui, qui est le frère ou la sœur de qui dans cet arbre ? Comment différencier les liens de filiation ascendants, descendants, les liens d'alliance, des liens fraternels ou encore avunculaires ?

Confronté aux seules traces graphiques, on manque d'une boussole pour s'orienter dans le temps. On peut dès lors se demander ce que reflète le caractère déstructuré du tracé de l'arbre, sans compter que le sujet ne représente ni ses liens d'alliance, ni ses liens de filiation descendante, pourtant nombreux. Le clivage semble donc ici profondément à l'œuvre,

23 Veuillet-Combié (2003b) note également le caractère atypique d'une telle disposition des ancêtres au bas de la feuille.

entravant la représentation de l'histoire sexuée du sujet, d'une part, et la représentation de la scène primitive, de l'autre.

On se souvient en effet du sentiment de perplexité suscité par le fait qu'après avoir figuré le prénom *Robert*, le père du sujet, ce dernier demande alors si *on s'arrête là ?* Qu'est-ce qui empêche Daniel de représenter la rencontre sexuée entre ses parents, autrement dit d'évoquer la scène primitive dont il est le fruit ? Quels sont les détours empruntés jusque-là et quelle en est la teneur défensive compte tenu par ailleurs du fait que le sujet suscite également un discours étayant tout au long de la rencontre avec la chercheuse clinicienne qui reflète régulièrement au sujet ce qu'elle comprend de la teneur des liens que le sujet s'efforce de tracer sur la feuille.

Deux hypothèses prendront forme dans l'après-coup de la rencontre, qui s'entremêleront sans fin, comme nous allons tenter d'en rendre compte. Il s'agit pour cela de relater quelques moments clés de la discussion qui aura suivi la phase de réalisation graphique de l'arbre généalogique de Daniel. Une première hypothèse concerne la rivalité œdipienne qui émaille la scène primitive en particulier ; une seconde concerne la dimension traumatique qui émerge progressivement du discours du sujet.

Lors de la discussion initiée autour de la trace graphique *Michaël*, le grand-père paternel du sujet, on apprend rapidement que lui *a pu se sauver de la Shoah* et qu'ensuite grâce à Robert, le père du sujet, il a émigré en Australie en compagnie de sa deuxième femme et d'une de leurs filles. *Nous étions dans des camps différents...Moi j'étais dans le pire des camps F. à Z...eux...ils étaient à S. aussi un camp de concentration qui était un peu moins dur que le nôtre...* On n'en saura pas plus sur la manière dont les uns et les autres ont été déportés dans cet autre camp ni comment certains membres de la famille paternelle ont été réunis pour être intégrés à ce *package pour l'Australie*.

Mais le sujet rapidement pris soin de distinguer graphiquement le destin qui sépare ses lignées paternelles et maternelles. Il trace en effet une ligne oblique à droite de ce cercle vide qui évoquera un ombilic sans cordon ombilical qui ferait lien d'attache pour inscrire ensuite en majuscules le nom de famille de sa lignée maternelle *DOUVANESKI*. Si le grand-père paternel *a pu se sauver de la Shoah*, le grand-père

maternel est décédé pour sa part peu de temps après leur arrivée au camp.

On comprend ensuite assez rapidement en explorant, non sans mal la figure du père, Robert, que ce dernier a fait des études supérieures : *je peux pas vous dire grand-chose parce que je ne l'ai pas bien connu mais il a fait des études à W.* Contrairement à son grand-père qui lui était commerçant de père en fils. *Ensuite il s'est marié avec ma mère malheureusement, et puis hein ...* Pourquoi malheureusement ? demande la chercheuse : *Mais puisqu'il est parti et ma mère est restée, ça devait se faire !*

Il quitte alors sans détours les rivages paternels pour faire longuement l'éloge de sa mère, Sarah, à qui il semble tout devoir ce qui contraste clairement avec l'absence du père présentée pour sa part comme un abandon : *ma mère... venait d'une famille très cultivée, très aisée... cette époque-là on faisait pas des...études... ma mère elle...était EMINEMMENT²⁴ bien éduquée et la famille de ma mère a voulu la récupérer et puis non... elle préférerait son mari est parti et elle va l'attendre et puis elle a vécu modestement elle a fait son petit travail et puis regarder que son fils aille dans des bonnes écoles, qu'il fasse des bonnes notes et puis euh quand je... comme je vous ai dit je venais avec des notes de l'école et puis j'étais le deuxième en classe et elle m'a toujours dit qu'il y avait aussi un premier ! Elle voulait toujours que je fasse...que je deviens quelqu'un... Mais le destin a fait autrement je suis pas devenu quelqu'un, je suis devenu un homme normal...²⁵ quelqu'un de très instruit oui-oui-oui qui évolue dans la communauté scientifique elle voulait ça ! j'étais fils unique donc elle a consacré sa vie elle s'est jamais mmhm mariée remariée ou quoi que soit euh elle est restée et je me souviens pas de l'avoir vue avec des hommes et puis elle est une femme droite une sainte d'une GRANDE beauté, GRANDE beauté BELLE, BELLE elle était belle jolie comme tout, intelligente... écoutez ça vaut la peine de souligner, ma mère était tellement fière qu'elle voulait jamais habiter chez moi... Elle était vraiment NOBLE, NOBLE.*

Lorsque nous tenterons tant bien que mal, un peu plus tard dans l'entretien, d'évoquer les prénoms du père et de sa fratrie, il rappellera spontanément son prénom hébraïque avant de se défendre en coupant court par un changement de sujet

24 Les mots retranscrits en majuscules indiquent que le sujet a haussé singulièrement la voix en les prononçant.

25 Son propos contraste avec un chemin professionnel singulier dans la réalité (cf. *infra*)

abrupt. *Et puis lui il était allé en Australie là-bas je sais pas ce que – euh m'intéresse pas !* Il enchaîne spontanément et sans attendre sur sa grand-mère maternelle, *Bella*, à qui il rendra également longuement hommage en soulignant qu'elle est originaire d'une famille fort *CONNUE, TRES aisée* dans son pays, qui n'a pas hésité à pousser la mère du sujet à faire des hautes études à une époque où cela était encore très rare et qui perdra son mari tragiquement pendant la Shoah aussitôt après leur arrivée au camp.

Cette première séquence discursive mérite d'être commentée. L'évocation du père semble presque impossible. Elle tranche avec l'abondance répétée des propos encençants au sujet de la mère et de sa lignée d'origine : la parole du sujet se dérobe ainsi à plusieurs reprises, prise sous le feu de défenses très vives relevant sans doute d'un clivage. L'origine de ce mouvement défensif est complexe à interpréter tant les fils de s'entremêlent : on devine une importante blessure narcissique associée à l'abandon du foyer familial par le père. Ce dernier échappera ensuite à la Shoah en prenant le chemin de l'exil, alors que le destin de sa lignée maternelle sera pour sa part tragique.

Daniel et sa mère Sarah seront en effet déportés avec les grands-parents maternels du sujet. Le grand-père, Dovid, ne reviendra pas de l'enfer des camps. **La rancune du fils, identifié à la mère, renverraient à une problématique œdipienne qui, à entendre le sujet, reste indissociable d'un vécu traumatique singulier.** Toutefois, la place laissée vacante par le père semble offrir toute latitude aux désirs œdipiens d'un fils qui présente sa mère à la fois comme d'une beauté et d'une intelligence exceptionnelles, comme une femme qui lui est entièrement consacrée et dévouée et qui forme les projets les plus ambitieux pour l'avenir professionnel de son fils unique. Une relation mère-fils qu'il présente comme des plus exclusives puisqu'il précise aussi qu'elle n'aurait jamais fréquenté d'autre homme que son père...

Le caractère fortement idéalisé du discours qui entoure la figure maternelle conduit le sujet à évoquer **les attentes de la mère au sujet de la réussite scolaire et plus largement estudiantine de son fils, qui sont présentées comme très élevées (contrat narcissique primaire), ce qui permet probablement aussi un important mouvement narcissique chez le sujet.** La

chercheuse clinicienne lui fait comprendre qu'elle a bien pris note de son parcours professionnel singulier, ce qu'il reconnaît immédiatement avec plaisir, probablement heureux de pouvoir s'appuyer sur la présence d'un tiers : elle mesure non seulement d'où il vient en tant que survivant, mais aussi la force, la persévérance et le courage qu'un tel parcours a dû représenter, pour lui, au sortir de la Shoah. Le versant idéalisé du clivage recouvrerait ainsi un important mouvement de désidérialisation du père difficile à contenir. Ce mouvement peut s'apparenter à la perte de confiance en l'être humain suscitée et alimentée par la généralisation du caractère collectif et dés-humanisant des violences commises (Roisin, 2011).

On peut toutefois se demander dans quelle mesure ce mouvement d'idéalisation ne recouvre pas une certaine agressivité à l'égard d'une mère à qui il doit également la survie, bien qu'il ait lui-même été, adolescent, pour beaucoup dans leur salut commun. C'est lui en effet qui mettra son courage, son audace et sa ruse au service de leur évasion du camp, puis de leur fuite, cache et survie. Cette question, née dans l'après-coup de ces rencontres, fait suite à un vécu inhabituel dans le contre-transfert en lien avec la question de la perfection de la mère, de la grand-mère maternelle puis de la première femme qu'il aura connue au sortir des camps.

L'insistance de Daniel à souligner ces qualités exceptionnelles qu'il prête à ces différentes figures féminines entraînera à plusieurs reprises un sentiment d'inconfort désagréable dans le contre-transfert corporel (Girard, Bourguignon, Duret, 2014 ; Potel Baranes, 2015). L'élaboration d'un tel vécu permet après-coup de se demander si l'idéalisation ne résulte pas d'un retournement en son contraire d'un désir – inavouable – d'agressivité à l'encontre de la mère.

Présenter la mère émancipée, à qui il doit tout et qui vient d'une famille aisée, cultivée, comme intouchable, permettrait dès lors au sujet d'éviter de se confronter à la fois à des sentiments de rancœur œdipiens²⁶ et au désastre des traces irréversibles qu'aura représenté l'expérience de la déportation en l'absence du père, absence peut-être présentifiée par le cercle vide qui évoque pour nous l'*ombilic de l'arbre*. Difficile de départager les deux sources de rancœur tant elles semblent inextricablement liées dans le discours défensif du sujet qui clive massivement, ce qui lui permet momentanément

26 Pourquoi n'as-tu pas été toute à moi ? que vient faire ce père absent attendu toute une vie mais qui s'est envolé pour l'Australie alors que notre destin nous conduira dans l'enfer concentrationnaire ?

d'idéaliser une lignée touchée de plein fouet par la Shoah, alors que la lignée paternelle, qui en a réchappé, est délaissée.

Mais, s'il permet momentanément de structurer le processus de symbolisation exigé par la tâche, et d'isoler l'évocation de l'expérience traumatique des camps, ce mouvement défensif ne protège pas longtemps le sujet dans la rencontre : au final on apprend que seuls quelques membres de sa famille maternelle ont été déportés, dont lui, sa mère et ses grands-parents. Il s'avère donc qu'au sein même de la famille Douvaneski les destins furent bien différents : *et puis ils n'étaient pas au camp de concentration ils-ils-euh parce que ils habitaient en Yougoslavie même il y avait une partie de Yougoslavie qui qu'on l'a laissée tranquille comme euh la famille Douvaneski ils étaient aussi épargnés aussi du camp de concentration tous ceux qui étaient vers la W., la D. (nom d'une région) on les a envoyés ++ euh envoyés dans le truc là dans le « paradis concentrationnel », on les a épargné – nous dit le sujet.*

Un "paradis concentrationnel" qui contraste fortement avec le sort qui fut celui de Monsieur Abramovic, de sa mère et de ses grands-parents maternels qui, eux, connurent l'enfer concentrationnaire et qui, comme des milliers autres Juifs, furent directement ciblés par la Solution finale : *Voilà et puis nous on nous a envoyé à la destruction... TOTALE ... tous les Juifs + tous les Juifs + qu'y avait là-bas on les a ENTASSÉ dans une synagogue-dans une synagogue on les a mis un sur les autres et ils ont mis le feu sur la synagogue et les brûler + à côté de cette synagogue où on a brûlé toutes les Juifs de là-bas il y avait un grand hôtel d'accord ? + et il y a + vingt ans + vingt ans ++ j'ai été nommé citoyen d'honneur et là-bas à côté de cette synagogue et vous savez quel était mon discours? c'était réécrire ce qu'il s'est passé à quelques mètres d'ici donc je le redis mais j'ai « fouttu » plein larmes je l'ai redit mais « je me suis d'un côté très honoré de – des honneurs que vous m'octroyez mais j'ai quand même envie de vous dire que je n'ai pas oublié tant des frères [...] ont été GRILLÉS là-dedans » il y en avait qui ont lâché toutes larmes hein c'est tellement inhumain...*

L'évocation du destin bien différent des membres de la famille de Monsieur Abramovic mérite d'être éclairée par les travaux développés par Gampel (2005, 2012) à la suite des travaux de Sandler. Ce dernier distingue l'arrière-plan

de sécurité de base – *background of safety* – d'une part, et l'arrière-plan d'inquiétante étrangeté, qu'elle désigne par l'expression *background de l'unheimlich*, en écho à Freud (1919) l'inquiétante étrangeté, d'autre part.

Ce dernier renvoie à la cassure qu'ont provoqué les expériences extrêmes et inexprimables associées à la Shoah dans le monde organisé et sécurisant où vivaient les victimes avant d'être exposé à la haine génocidaire et du même coup à la destructivité "sous toutes ses formes. Cette confrontation brutale a suscité en eux un terrible sentiment d'*unheimlich*, de quelque chose de familier devenu étrange, non familier, inquiétant" (Gampel, 2005, p. 44). Ici, la distinction entre ce qui relève de l'impossible et du possible se dérobe : l'effraction psychique et son cortège d'éprouvés irreprésentables envahit la psyché, ce qui entraîne précisément chez le sujet un sentiment d'inquiétante étrangeté (Gampel, 2012).

Cette rupture externe, observable, que provoque concrètement la violence sociale, entraîne une rupture interne qui se traduirait sous forme d'un arrière-plan d'*unheimlich* qui envahit le sujet sur le plan interne au moment où il est exposé à des événements terrorisants et irreprésentables. Or, loin de se dissoudre après une telle expérience, l'arrière-plan continue de sourdre au cœur de la vie psychique du sujet dans certains contextes, comme pour signifier un conflit psychique à l'œuvre, dans l'après-coup, entre réminiscence et oubli.

Il est possible de repérer l'existence active de cet arrière-plan d'*unheimlich* à travers les rêves, voire les cauchemars, les symptômes, les agirs des sujets concernés. Gampel (2012) formule l'hypothèse suivante : "l'arrière-plan de sécurité" et l'arrière-plan d'inquiétante étrangeté coexisteraient chez les sujets "qui ont vécu des expériences de violence sociale traumatisantes". Or, pour survivre sans être envahis par ce passé traumatisant, ces sujets sont contraints de "cliver ou de dissocier les deux *backgrounds* et de maintenir cette division pour continuer à vivre ou, d'une certaine manière, pour survivre" (p. 112).

Cette hypothèse paraît éclairante lorsque l'on tente de comprendre à quoi Monsieur Abramovic est peut-être renvoyé, sur le plan interne, lorsqu'on lui demande de réaliser un arbre généalogique de sa famille. Le cloisonnement dont témoigne la production graphique – qui ne figure ni ses liens d'alliance, ni

ses liens de filiation descendants – mais aussi l'organisation défensive du discours du sujet, procèderait en ce sens d'un clivage protecteur contre les effets "radioactifs" (Gampel, 2012) du passé traumatisant qui ne se lève partiellement et momentanément que lorsque le sujet obéit à son *devoir de mémoire* : une tâche qu'il s'est donnée pour redonner une dignité aux innombrables victimes du nazisme qui hantent quotidiennement ses cauchemars et ses réveils, comme il nous le confiera pudiquement. Une tâche qui contraste avec la teneur même du projet des Nazis et de leurs collaborateurs et qui consistait à "anéantir toute possibilité de descendance aussi bien pour les morts que pour les survivants" (Piralian, 1994, p. 6).

La cruauté des images évoquées soudainement lors de la rencontre contraste avec l'expression de "paradis concentrationnel" qu'il projette sur le vécu de certains membres de la famille maternelle et de tous ceux qui ont échappé à l'*Unheimlich* qui l'habite, ces Enfers auxquels il faut impérativement tourner le dos pour mettre toutes ses forces à survivre tant bien que mal.

Médiatisé par la consigne, l'espace de la rencontre avec la chercheuse clinicienne devient, comme dans cette cérémonie honorifique, le lieu du devoir de mémoire d'un témoin qui a miraculeusement survécu à l'impensable expérience de l'extrême déshumanisation et qui met tout en œuvre pour mettre sa "mémoire au bon endroit", au service de la survivance psychique.

Sans doute pour une grande part indicible, celle-ci aura fait tout d'abord de lui et de ses compagnons de déportation des "épaves", des "loques", comme Monsieur Abramovic l'aura rappelé avec insistance lors de la première rencontre. Il évoquera, ainsi pêle-mêle, non sans émotion et ferveur, les conditions de la déportation par les wagons à bestiaux, la confrontation aux innombrables cadavres à qu'il s'efforçait, jeune adolescent, de donner tant bien que mal un dernier hommage rituel et les conditions extrêmes dans lesquelles il a vécu au camp où son visage était devenu un "crachoir", où il était régulièrement frappé et fouetté, avant de parvenir, finalement, à se sauver in extremis, avec sa mère.

On comprend à travers ces paroles combien la survivance aura pris le dessus sur la vie pour certains qui comme lui s'en sont miraculeusement sortis. On reconstruit ainsi, comme

“sur pilotis, les bases précaires d’une vie possible parmi les normalement vivants du monde où ils ont échoué” (Altounian, 2000), telles des épaves enkystées dans les bas-fonds de la déshumanisation. La formulation par Racamier (1992) du *principe de survivance* constitue une précieuse clé de lecture qui éclaire à notre sens la compréhension de la vie psychique de ceux et celles qui ont fait l’objet de la barbarie sous toutes ses formes.

Vital, ce principe est au service de la survie narcissique. Régi principalement par les pulsions du Moi, il mobilise des défenses archaïques qui permettent à la psyché de ne pas sombrer dans les affres du principe d’anéantissement, proche de ce que Freud (1920) avait appelé le principe de *Nirvana*. Et Racamier (1992) de souligner à quel point, le “principe de survivance est plus vital encore que le principe de plaisir, tant la question du plaisir et du jouir dépend d’abord et avant tout de la question de la survie”. Un éclairage qui permet de mieux cerner les origines de l’entremêlement constant de la question du sexuel et de la mort dans cette rencontre avec un sujet qui semble inlassablement aux prises avec l’impensable, l’indicible et l’irreprésentable.

Evoquant la menace externe et traumatique associée à la déportation, Monsieur Abramovic serait-il aux prises avec le fait que survivre à la menace de l’autre renvoie aussi à la menace interne d’auto-anéantissement (Kaës, 2009) ? D’où nos hypothèses qui permettent de souligner combien il est complexe pour les victimes de violence de masse de faire en sorte que les pilotis de la survie psychique échappent à la menace continue d’être emportés par la tempête de l’anéantissement psychique.

Conclusion

Les travaux que nous avons menés jusqu’ici nous confirment l’intérêt d’explorer la fantasmatique originaire des sujets qui ont été la cible d’un crime de masse à travers la libre réalisation de l’arbre généalogique. Partant de la notion de crime généalogique qui renvoie à la question de la filiation et de contrat narcissique primaire, la recherche clinique nous a conduits à souligner la place significative laissée en creux à la

fois par l'expérience traumatique vécue par les sujets qui ont été la cible de l'indicible passage à l'acte de nature fanatique que représente la Shoah, mais également par les innombrables morts laissés sans sépulture par les Nazis et dont la libre réalisation de l'arbre généalogique permet de révéler le caractère omniprésent et impensable.

Cette question du négatif, de l'empreinte du négatif dans la rencontre médiatisée avec le chercheur clinicien mérite d'être éclairée sur le plan théorico-clinique à la fois par les travaux classiques au sujet du développement psycho-sexuel et par la notion de contrat narcissique narcissique originaire issue de la psychanalyse groupale : la déshumanisation des victimes conduit en effet à la rupture du pacte d'identification à l'espèce, creusant le sillon de la pulsion de mort jusque dans les assises narcissiques et identificatoires des survivants.

Nos études nous ont permis de développer progressivement l'hypothèse que cette médiation projective révèle des traces traumatiques relatives à la représentation de la capacité d'engendrer, et partant de transmettre la vie, que ce soit au niveau de l'ascendance ou de la descendance du sujet dont la vie a fait l'objet d'une menace d'extermination génocidaire. On suppose ainsi premièrement que les traces en question concernent la fantasmatique originaire du sujet, d'une part, et qu'elles révéleraient d'autre part en creux – inconsciemment donc – certaines impasses identificatoires en lien avec le processus de subjectivation du lien de filiation chez les survivants d'un génocide et leurs descendants.

Mais, plus largement, nous avons été récemment conduits à nous demander, à la suite de certaines études de cas, dont celle-ci, dans quelle mesure l'exploration des fantasmes originaires chez des sujets qui ont survécu à la Shoah permet de supposer que plus les repères identificatoires concernant la différenciation des morts et des vivants sont mis à mal, plus la représentation subjective de la capacité d'engendrer et de transmettre la vie présente des singularités (Katz-Gilbert, 2017).

Les expériences traumatiques associées à un crime généalogique n'en finissent pas d'habiter les sujets et leurs descendants, telles des ondes radioactives qui – de manière lancinante et sans doute indélébile – tracent le sillon de la pulsion de mort au cœur de la psyché. Ces ondes de choc témoignent

en ce sens de la mise à mal du processus de subjectivation des liens de filiation comme d'affiliation au groupe et à l'espèce : la logique imaginaire qui préside à la filiation narcissique prend le pas sur la logique symbolique portée par la fonction paternelle qui structure au contraire la filiation instituée (Guyotat, 2005a ; 2005b).

Elles reflètent ainsi le projet fomenté par les Nazis et leurs collaborateurs qui comme tous les génocidaires avaient pour but "au-delà du meurtre des sujets particuliers, celui de l'ordre symbolique lui-même, et ceci pour que soient aussi détruits les survivants, puisque ceux-ci se trouvent aussi expulsés de l'ordre humain" (Piralian, 1989, p. 14). En effaçant les traces de la filiation instituée des victimes d'un génocide, c'est l'ordre symbolique lui-même qui est mis en faillite, creusant ainsi la tombe de l'effacement et de l'oubli entre les générations (Fédida, 2007).

Le "geste d'Etat" de nature fanatique "instituant le parricide" au cœur du Troisième Reich, selon les termes de Legendre, aurait en ce sens une actualité tenace et marquante au cœur-même de la psyché des survivants dont les assises narcissiques semblent à jamais captives, pour une part, du fanatisme et de la barbarie nazie.

- ALTOUNIAN, J. (2000), *La survivance. Traduire le trauma collectif*. Paris, Dunod.
- ANSERMET, F. (1999), *Clinique de l'origine. L'enfant entre la médecine et la psychanalyse*, Lausanne, Payot.
- AULAGNIER, P. (1975), *La violence de l'interprétation. Du pictogramme à l'énoncé*, Paris, PUF.
- BOURGUIGNON M., & KATZ, M. (à paraître). « Le sujet compris comme maillon d'une chaîne familiale, groupale et civilisationnelle : relire Freud à partir de Kaës ».
- BRUN, A., ROUSSILLON, R., ATTIGUI, P. (2016), *Evaluation clinique des psychothérapies psychanalytiques*, Paris, Dunod.
- CHOUVIER, B. (2017). « Le fanatique et la mort ». *Connexions*, 1(107), 59-68.
- CICCONE, A. (1998), *L'observation clinique*, Paris, Dunod
- CICCONE, A. (2012), *La transmission psychique inconsciente. Identification projective et fantasme de transmission*, Paris, Dunod.
- CONTE, E., ESSNER, C. (1995), *La quête de la race. Une anthropologie du nazisme*, Paris, Hachette.

Bibliographie

- CUYNET, P. (2015), *L'arbre généalogique en famille. Médium projectif groupal*, Paris, In Press.
- DECHERF, G. (2017). « Ruptures dans la transmission par « extinction » ou par « gommage » de lignée ». *Le Divan familial*, 1 (18), 123-137.
- FÉDIDA, P., *et al.* (2007), *Humain/Déshumain*, Paris, PUF.
- FREUD, S. (1914), *Pour introduire le narcissisme*, Paris, PUF, 2013.
- FREUD, S. (1920), *Au delà principe plaisir*, Paris, PUF, 2010.
- FREUD, S. (1919), *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, Paris Folio, 1988.
- GAMPEL, Y. (2005), *Ces parents qui vivent à travers moi : les enfants des guerres*, Paris, Fayard.
- GAMPEL, Y. (2012). « Violence sociale, lien tyrannique et transmission radioactive » In A. Ciccone (Ed.), *Psychanalyse du lien tyrannique*, Paris, Dunod, 105-127, (2003 première ed.).
- GILBERT, M. (sous la direction de) (2005), *Antigone et le devoir de sépulture*, Genève, Labor et Fides.
- GIRARD, N., BOURGUIGNON, M. & DURET, I. (2014), *Clinique traumatique et résonances corporelles chez le thérapeute*, Enfances-Adolescences, 26, 2014/2, Actes de colloque de Bruxelles « Petits et grands corps malades », mai 2014.
- GUYOTAT, J. (1980), *Mort/naissance et filiation. Etudes de psychopathologie sur le lien de filiation*, Paris, Masson.
- GUYOTAT, J. (1995), *Filiation et puerpéralité, logique du lien. Entre psychanalyse et biomédecine*, Paris, PUF.
- GUYOTAT, J. 2005a. « Transmission. Filiation », *Recherches en psychanalyse*, 3, 115-119.
- GUYOTAT, J. 2005b « Traumatisme et lien de filiation », *Dialogue*, 168, 15-24.
- HILBERG, R. (1985), *La destruction des Juifs d'Europe*, Paris, Fayard, 1988.
- HIRSCH, D. (2015), « Travail du négatif dans les traumas collectifs et malaise actuel dans la culture », dans R. Kaës (sous la direction de), *Crises et traumas à l'épreuve du temps. Le travail psychique dans les groupes, les couples et les institutions*, Paris, Dunod, 41-68.
- KAËS, R. (2000), « Filiation et affiliation. Quelques aspects de la réélabo-ration du roman familial dans les familles adoptives, les groupes et les institutions », *Le Divan Familial*, 5, 61-78.
- KAËS, R. (2009), *Les alliances inconscientes*, Paris, Dunod.
- KAËS, R. (2012), *Le Malêtre*, Paris, Dunod.
- KAËS, R. (2015), *L'extension de la psychanalyse : pour une métapsychologie de troisième type*, Paris, Dunod.
- KATZ-GILBERT, M. (2014), « Du crime généalogique à l'impossible maillage généalogique : à propos de quelques effets de l'antisémitisme nazi sur la subjectivation aujourd'hui », dans M. G. Wolkowicz (sous la direction de), *Présence de la Shoah et d'Israël dans la pensée contemporaine*, Paris, In Press, 369-394.

- KATZ-GILBERT, M. (2015), « Différencier les logiques de filiation à l'œuvre dans la libre réalisation de l'arbre généalogique. Esquisse psychanalytique à partir d'une recherche sur la Shoah », dans M. Katz-Gilbert, J. Darwiche, C. Veuillet-Combié (sous la direction de), *Génogramme ou arbre généalogique. Approche systémique et psychanalytique*, Paris, In Press, 197-238.
- KATZ-GILBERT, M., DARWICHE, J., VEUILLET-COMBIÉ, C. (sous la direction de) (2015), *Génogramme ou arbre généalogique. Approche systémique et psychanalytique*, Paris, In Press.
- KATZ-GILBERT, M., BOURGUIGNON, M., LO PICCOLO, G. (2016), « Filiation catastrophique et travail de mémoire après la Shoah : quand la libre réalisation de l'arbre généalogique est au service de l'historicisation », *Dialogue*, 3 (213), 69-82.
- KATZ-GILBERT, M. (à paraître en 2017). Destins de la temporalité psychique et survivance après un génocide : une étude de cas à partir de la libre réalisation de l'arbre généalogique. *Revue de psychologie clinique et projective*, 23.
- LACAN, J. (1986), *Le Séminaire, livre VII. L'éthique de la psychanalyse*, Paris, Seuil.
- LEGENDRE, P. (1985), *L'inestimable objet de la transmission. Etude sur le principe généalogique en Occident. Leçons IV*, Paris, Fayard.
- LEGENDRE, P. (1990), « L'attaque nazie contre le principe de filiation », dans A. Papageorgiu-Legendre (sous la direction de), *Filiations fondement généalogique de la psychanalyse. Leçons IV*, Fayard, 205-209.
- LEGENDRE, P. (1999), « La Brèche. Remarques sur la dimension institutionnelle de la Shoah », dans P. Legendre (sous la direction de), *Sur la question dogmatique en Occident : aspects théoriques* Paris, Fayard.
- LEMAIRE-ARNAUD, E. (1980), « A propos d'une technique nouvelle : le génogramme », *Dialogue*, 138, 29-37.
- LEMAIRE-ARNAUD, E. (1985), « Utilité du génogramme pour la mise à jour des phénomènes transgénérationnels », *Dialogue*, 89, 3-7.
- LEMAIRE-ARNAUD, E. (1995), « Le génogramme en thérapie de couple et en thérapie familiale », *Dialogue*, 130, 47-52.
- LO PICCOLO, G. (2015), *Images violentes et violence de l'imaginaire : le Photolangage© comme dispositif de transformation de la violence auprès d'adolescents agresseurs sexuels*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université Lumière-Lyon-2, Lyon, France.
- MARICONDA, G. (2016) *Les tourments généalogiques. La filiation et la transmission dans la libre réalisation de l'arbre généalogique. Une recherche sur la Shoah*, Mémoire de master en psychologie, Université de Lausanne.
- PEDINIELLI, J.-L. (2011), *L'observation clinique et l'étude de cas*, Paris, Armand Colin.
- PIRALIAN, H. (1994). *Génocide et transmission: sauver la mort, sortir du meurtre*. Paris, France : L'Harmattan.

- POTEL Baranes, C. (2015), *Du contre-transfert corporel. Une clinique psychothérapique du corps*, Paris, Eres.
- RACAMIER, P.-L. (1992), *Le génie des origines. Psychanalyse et psychose*, Paris, Payot.
- ROISIN, J. (2011). La violence collective. In C. Damiani, & F. Lebigot (Eds.), *Les mots du trauma, vocabulaire de psychopathologie* (p.283). Paris, France : Philippe Duval.
- SAVIN, B. (1998), *L'écoute généalogique. Son importance diagnostique et thérapeutique en clinique individuelle familiale et institutionnelle (Tome I et II)*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université Lumière-Lyon-2, Lyon, France.
- SCHMID-KITSIKIS, E. (1999). « Fanatisme : la croyance pervertie », dans P. Denis, J. Schaeffer *Sectes*. Presses Universitaires de France, « Débats de psychanalyse monographies », 1999.
- SOPHOCLE, *Tragédies*, Paris, Gallimard, 1962.
- VEUILLET, C. (2003a), *Adoption et violence de la transmission psychique. Clinique des couples adoptants et enjeux inconscients inter et trans-générationnels*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université Lumière-Lyon-2, Lyon, France.
- VEUILLET, C. (2003b), « Entretiens psychologiques préalables à l'adoption et libre réalisation de l'arbre généalogique », *Psychologie clinique et projective*, 1 (9), 353-367.
- VEUILLET, C. (2011), « Adoption et circulation de l'affect », *Revue de psychologie clinique et projective*, vol. 17, 65-76.
- VEUILLET-COMBIER, C. et Katz-Gilbert, M. (2017), « De la mémoire trôlée à la parentalité empêchée : clinique de la transmission psychique après un génocide », *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 1 (68), 195-207.
- WAINTRATER, R. (2002), « A la recherche d'une nouvelle filiation. La problématique narcissique dans les groupes de formation au recueil de témoignage de la Shoah », *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 1 (38), 37-53.